

Association du Personnel de l'Etat du Valais APeVAL

Rapport des vérificateurs de comptes à l'attention de l'Assemblée Générale du 25 mars 2021

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2020.

Nos travaux ont été effectués en présence de M. Alain Bonvin, caissier de l'association, qui a répondu à notre entière satisfaction aux questions posées.

Le compte d'exploitation de l'exercice 2020 fait apparaître un bénéfice de Fr. 6'603.56.

La fortune augmentée du résultat du dernier exercice, se monte à Fr. 293'460.30 au 31 décembre 2020.

Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, qui est tenue de manière exacte.

Tout en faisant les réserves d'usage, dans le cas où certains faits et documents n'auraient pas été portés à notre connaissance lors du contrôle, nous vous proposons d'approuver les comptes 2020 et de donner décharge aux organes responsables.

Les vérificateurs des comptes

Stéphane VAN BOXEM

Moritz SCHWERY

Sion, le 25 mars 2021